

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

### **Arrêté du 22 avril 2016 portant attribution de fonctions par intérim (administration centrale)**

NOR : DEVK1610673A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 22 avril 2016, M. Nicolas CHANTRENNE, sous-directeur des risques accidentels, est chargé, en sus de ses fonctions, de l'intérim des fonctions de chef du service des risques technologiques au sein de la direction générale de la prévention des risques à l'administration centrale du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, à compter du 25 avril 2016.